

## SOMMAIRE

### À LA UNE

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION ÉCOLE-ENTREPRISE  
AVEC UNE GRANDE ENSEIGNE** 1  
BAGNEUX JOLIOT-CURIE

### FOCUS

**LES PARCOURS D'EXCELLENCE** 2

**LES COORDONNATEURS REP/REP+ EN VISITE D'ÉTUDE  
AU MUSÉE D'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION** 2

**CRÉATION D'UN TUTORAT D'EXCELLENCE** 3-4  
BAGNEUX JOLIOT-CURIE / SCEAUX LAKANAL

### PÉDAGOGIE

**LE FORUM DE LA LAÏCITÉ** 5  
COLOMBES MARGUERITE-DURAS / MOULIN-JOLY

**POSTURE ENSEIGNANTE ET LAÏCITÉ** 6  
NANTERRE RÉPUBLIQUE

**HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE** 7-8  
BAGNEUX CONFÉRENCE MENÉE PAR UNE PSYCHOLOGUE

**LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS** 8  
GENNEVILLIERS GUY-MÔQUET

### PARTENARIAT

**CULTURE, SANTÉ ET CITOYENNETÉ** 9  
CLAMART LES PETITS-PONTS

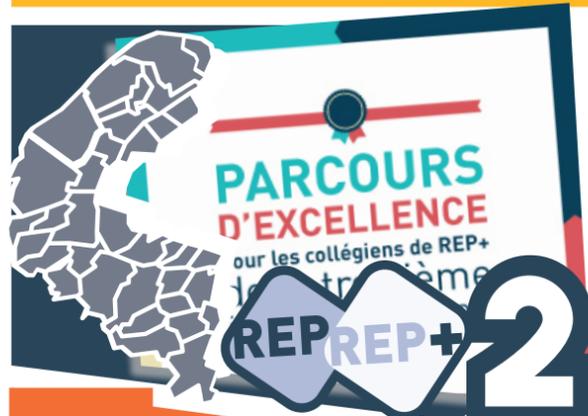
**PARCOURS ASSOCIATIF ET CULTUREL** 10  
NANTERRE REP+ ÉVARISTE-GALOIS / QUARTIER DU PARC

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION ÉCOLE-ENTREPRISE 1



**BAGNEUX**  
COLLÈGE JOLIOT-CURIE

collège  
**Joliot  
Curie**



**COLOMBES**  
MARGUERITE-DURAS  
MOULIN-JOLY



## AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT 7



**BAGNEUX**  
UNE CONFÉRENCE  
PAR HÉLÈNE ROMANO



LA LETTRE D'INFORMATION  
DES RÉSEAUX  
D'ÉDUCATION PRIORITAIRE  
DES HAUTS-DE-SEINE

**D.S.D.E.N.92**  
167-177 AVENUE JOLIOT-CURIE  
92013 NANTERRRE CEDEX

Directeur de la publication : Philippe WUILLAMIER

Responsable de projet : Thierry AUMAGE

Rédacteur en chef : Sabrina SMACHI

Cellule Communication : Gilles LAVIE

Web / Édition : Claude TAO

Maquette / Graphisme : Jennifer BLAISE

Ont participé à ce numéro :

Virginie ABATE, principale du collège JOLIOT-CURIE  
de BAGNEUX et Youmna TOHMÉ, I.E.N. de BAGNEUX,  
Loëtitia DUPONT, C.P.C. de COLOMBES

Remerciements aux pilotes et coordonnateurs des REP.

## CONVENTION ÉCOLE-ENTREPRISE AVEC LE GROUPE CARREFOUR

*Dans les Hauts-de-Seine, de nombreuses actions sont proposées aux établissements avec des partenaires du monde économique et professionnel, et notamment dans les collèges REP.*

Après le partenariat du collège Édouard-Manet avec la fondation Airbus et avec un peu d'avance sur la semaine École-Entreprise, le collège Joliot-Curie de Bagneux et l'entreprise Carrefour ont signé le 8 novembre 2016 une convention de partenariat en présence de madame SOMMARUGA, députée des Hauts-de-Seine, monsieur AUMAGE, directeur académique adjoint, madame VALÉRO, chargée de mission école-entreprise et monsieur ROGER et madame LEVITTE du groupe Carrefour.



Ce partenariat s'inscrit dans les actions déclinées par la convention Entreprises et Quartiers signée par Carrefour le 30 juin 2016 avec la Préfecture des Hauts-de-Seine.

La convention vise à proposer des actions concrètes pour accompagner la découverte du monde économique et professionnel.

Pour que les élèves puissent appréhender l'univers de l'entreprise, monsieur ROGER et madame LEVITTE ont proposé différentes actions à madame ABATE, la principale, qui a accepté avec enthousiasme : « *l'orientation des élèves de collège, notamment en éducation prioritaire, ne peut, selon moi, se faire qu'avec du concret. Il faut qu'ils rencontrent les entreprises et pas seulement qu'on leur en parle. C'est à cette condition que l'orientation sera véritablement choisie.*

### RESSOURCES MÉDIAS



<http://www.clg-joliot-curie-bagneux.ac-versailles.fr/ceremonie-carrefour/>



BAGNEUX

COLLÈGE JOLIOT-CURIE



*Ils ont été très touchés d'avoir été choisis et se sont déjà engagés dans le dialogue avec les responsables de Carrefour en assistant avec leurs parents à la signature de la convention ».*

### LA DÉCLINAISON DES DIFFÉRENTES ACTIONS :

- Les élèves ont été accompagnés dans leur recherche de stage en entreprise ou chez Carrefour.
- Pour les motiver et leur faire prendre conscience de la posture à adopter en entreprise, des sessions de coaching ont été organisées.
- Pour découvrir la diversité et la complémentarité des 250 métiers exercés au sein du groupe Carrefour, une visite de magasin a eu lieu. En rencontrant des professionnels attachés à faire découvrir toutes les compétences requises dans le monde du travail, les élèves ont eu l'occasion d'appréhender plus concrètement le sens des exigences de l'école. Ils pourront ainsi s'autoriser à être ambitieux et à construire leur parcours d'orientation en toute connaissance de cause.

C'est tout le sens de ce partenariat École-Entreprise qui sera mis en œuvre pour les élèves et leurs familles au fil de cette année scolaire. Chaque signataire leur a souhaité dans cette relation privilégiée avec une grande entreprise, une découverte professionnelle enrichissante et de profiter au maximum de ce partenariat pour grandir et affirmer leurs choix d'orientation en toute objectivité.



### RESSOURCES INTERNET



**PARCOURS AVENIR**

[www.education.gouv.fr/cid83948/le-parcours-avenir.html](http://www.education.gouv.fr/cid83948/le-parcours-avenir.html)

**LA SEMAINE ÉCOLE-ENTREPRISE**

[www.education.gouv.fr/cid56498/semaine-ecole-entreprise.html](http://www.education.gouv.fr/cid56498/semaine-ecole-entreprise.html)

**LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE**

[www.education.gouv.fr/cid55491/la-semaine-industrie.html](http://www.education.gouv.fr/cid55491/la-semaine-industrie.html)

**2 GUIDES DE LA RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE**

Publication du CNEE

[www.cnee.fr/cid96097/guides-ecole-entreprise.html](http://www.cnee.fr/cid96097/guides-ecole-entreprise.html)



## LES PARCOURS D'EXCELLENCE



Les parcours d'excellence inscrits dans le cadre du BO n°30 du 25 août 2016 visent à créer les conditions d'une égalité réelle permettant à tous de réussir et d'exceller dans la voie qu'ils ont choisie.

Il s'agit d'assurer un accompagnement renforcé des élèves issus des milieux modestes dans l'élaboration de leur parcours de formation de la classe de troisième à celle de terminale générale, technologique ou professionnelle.

Selon le ministère de l'Éducation nationale, les parcours d'excellence ont « pour objectif de conduire des jeunes de milieux modestes vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie, en leur proposant une

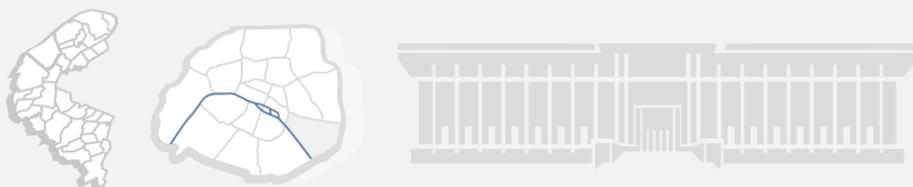
offre de coaching collectif et de visites culturelles dès la classe de troisième puis un suivi individualisé tout au long de leur scolarité au lycée, quelle que soit la filière choisie ».

### RESSOURCES



EXTRAIT DU B.O.E.N. DU 25 AOÛT 2016  
[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=105544](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=105544)

## VISITE D'ÉTUDE AU MUSÉE D'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION



Dans le cadre d'un séminaire organisé le mardi 31 janvier 2017 par le Musée de l'histoire de l'immigration, en partenariat avec l'atelier Canopé et la Direction Académique des Hauts-de-Seine, les coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire du département ont bénéficié d'une action de formation portant sur les PREAC Patrimoines et diversité.

La journée s'est poursuivie avec la rencontre de Laurent MAFFRE, auteur de *Demain, demain*, ( Actes Sud BD/arté éditions ) roman graphique à la croisée du documentaire et de la fiction et qui retrace le destin d'une famille algérienne, du bidonville de Nanterre à son relogement.

Cette journée riche en découvertes et en échanges permettra aux coordonnateurs, dans les prochaines semaines, de proposer aux équipes enseignantes deux types de parcours : des parcours en éducation artistique et culturel ainsi que des parcours citoyens, autour des thématiques abordées.



Après avoir visité la [Galerie des dons](#) et l'exposition permanente [Repères](#), les coordonnateurs REP ont été accueillis au département Éducation et Ressources pédagogiques par Christiane AUDRAN-DELHEZ, professeur relais de l'Académie de Versailles.

Un temps spécifique a été consacré à la découverte de la [Médiathèque Sayad](#) et de ses collections notamment en lien avec le département des Hauts-de-Seine et ses REP.

### RESSOURCES



MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION  
[www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)



CANOPÉ SURESNES  
[www.reseau-canope.fr/atelier-hauts-de-seine](http://www.reseau-canope.fr/atelier-hauts-de-seine)



PRÉAC Pôles de ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle  
**ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE D.S.D.E.N. 92**  
<http://www.ac-versailles.fr/dsden92/pid35752/action-culturelle-d.s.d.e.n.-92.htmlc--cc>

## TUTORAT D'EXCELLENCE CRÉATION D'UN PARTENARIAT LOCAL

*Débuter sa carrière d'enseignant en éducation prioritaire est souvent redouté, et, il est vrai, parfois redoutable. Pourtant, l'attachement à un établissement, à ses élèves et leur famille qui vous font faire vos premiers pas pédagogiques, peut être très fort.*

Après plusieurs années passées au collège Joliot-Curie de Bagneux, le hasard des mutations fait se rejoindre trois professeurs dans les équipes du site scolaire Lakanal. Pour l'un d'eux, madame POISSON, enseignante d'anglais en C.P.G.E., le constat est sans appel, les dossiers de candidature d'élèves boursiers sont rares.

**Que se passe-t-il pour ces très bons élèves de catégories sociales plus modestes entre le collège et la terminale ? Manque d'ambition ou autocensure ? Incapacités à réussir ?**



Pour madame ABATE, principale du collège, s'il y a manque d'ambition c'est par méconnaissance du système scolaire universitaire « quand on ne connaît pas, on ne pose pas les bonnes questions, on ne se croit pas capable de le faire ».

On sait aussi, que les freins financiers peuvent être la cause de cet évitement et c'est à quoi le plan national de vie étudiante tente de répondre.

Pour à la fois combattre ses représentations et créer un lien entre ces deux établissements grâce à leur proximité géographique, cette enseignante propose à madame ABATE et à madame BREYTON, alors proviseure du lycée Lakanal, de tenter une expérience : inviter des élèves de 3<sup>e</sup> volontaires, à venir assister à un cours d'hypokhâgne après les avoir rencontrés pour débattre sur l'intérêt des études supérieures.



## BAGNEUX / SCEAUX

COLLÈGE JOLIOT-CURIE  
LYCÉE LAKANAL



Tous capables ? Oui, la preuve : les élèves posent des questions, discutent des analyses sociologiques prudemment amenées dans le débat, mais qui font fortement écho à leur ressenti et à leur vécu. Et plus tard, au retour de la visite, l'enthousiasme et la motivation sont bien là : « **Je veux absolument avoir un tuteur, lance un des élèves, je vais travailler pendant tout mon lycée. Je ne vais penser qu'à ça !** ».

Il n'en faut pas plus aux deux chefs d'établissement, déjà convaincues et enthousiasmées par l'idée, pour prendre la décision d'officialiser ce partenariat né du terrain et de rencontres enrichissantes en présentant un dossier de convention à la direction académique.

### LES OBJECTIFS

- Contribuer à nourrir l'ambition des élèves et lutter contre les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur ;
- dissiper la méconnaissance du système éducatif post-bac ;
- inclure les parents à toutes les étapes pour « faire tomber les barrières » ;
- accompagner des élèves de la 3<sup>e</sup> à la terminale vers l'excellence, quel que soit le choix d'orientation.

Ce partenariat souhaite répondre à une double attente : accompagner et favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et manifester les liens qui peuvent se nouer entre des enseignants et leurs établissements.



## MODALITÉS

En 3<sup>e</sup>, les élèves viennent assister à des cours de mathématiques, anglais, S.V.T. en hypokhâgne ou khâgne pour en connaître les attentes, en goûter l'énergie et l'exigence. Ils feront aussi connaissance avec leurs futurs tuteurs, étudiants de C.P.G.E.

En 2<sup>de</sup>, ils choisiront un tuteur parmi ces derniers, intégrant maintenant les grandes écoles. Le tutorat se poursuit jusqu'en terminale et pourra consister en visites de musées, entretiens de motivation et conseils méthodologiques, participation à des événements culturels ou institutionnels, tout cela en fonction de la personnalité de chacun.

La convention de partenariat de ce « tutorat d'excellence » a ainsi été signée par monsieur FOURNIÉ, proviseur du lycée Lakanal, monsieur SAUVAGE, proviseur adjoint, monsieur AUMAGE, directeur académique adjoint, madame ABATE, principale du collège Joliot-Curie, sous le regard ému des enseignants du collège Joliot-Curie et du lycée Lakanal participant au projet, les élèves de 3<sup>e</sup> et leurs parents en février pour débiter les premières visites et rencontres courant mars.

## CHIFFRES

### LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DANS L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exercent une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 34 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat.

Ces inégalités d'accès évoluent peu depuis une dizaine d'années : les taux de diplômés parmi les 25-29 ans indiqués sont assez stables par rapport à la période 2003-2005. Elles pèsent aussi sur la capacité ensuite à obtenir un diplôme : les enfants de milieu moins aisé quittent plus souvent l'enseignement supérieur après y avoir eu accès sans avoir au final obtenu un diplôme.

En 2011-2013, 21 % des enfants d'ouvriers ou d'employés de 25 à 29 ans qui ont eu accès à l'enseignement supérieur l'ont quitté sans diplôme ; c'est près de deux fois plus que pour les enfants de cadres

ou de professions intermédiaires ayant eu accès à l'enseignement supérieur, dont 12 % quittent l'enseignement supérieur sans diplôme.

Taux d'emploi des non-diplômés

**41 %**

contre 57% en 2004

Taux d'emploi des diplômés  
du seul secondaire :

**64 %**

Taux d'emploi des diplômés du  
supérieur court (bac+2,+3) :

**81 %**

Taux d'emploi des diplômés  
du supérieur long :

**88 %**

Source sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) de la DGESIP-DGRI : État de l'enseignement supérieur et de la recherche «Le niveau d'études selon le milieu social» et Repères et références statistiques, fiche 6.14 «L'origine sociale des étudiants français».

## RESSOURCES ET RÉFÉRENCES



[www.clg-joliot-curie-bagneux.ac-versailles.fr/parteneriat-dexcellence-avec-la-cite-scolaire-lakanal/](http://www.clg-joliot-curie-bagneux.ac-versailles.fr/parteneriat-dexcellence-avec-la-cite-scolaire-lakanal/)



<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid93837/p.n.v.e.-35-mesures-pour-ameliorer-lequotidien-des-etudiants-etfavoriser-leurreussite.html>

## LE FORUM DE LA LAÏCITÉ

*Suite aux événements tragiques de novembre 2015, qui ont profondément marqué notre pays, madame AVIGNON, I.E.N. de la 6<sup>e</sup> circonscription s'est interrogée sur le rôle de l'École dans sa transmission des valeurs de la République.*

En effet, qui mieux que l'École pour apprendre à l'élève, par l'exercice de la citoyenneté, à aiguïser son jugement critique pour former un citoyen éclairé, préservé de toute forme d'obscurantisme et d'extrémisme ?

C'est dans ce sens que l'équipe de la 6<sup>e</sup> circonscription s'est mobilisée pour élaborer un projet, construit à la lumière de la Charte de la Laïcité, remettant ainsi à l'honneur le principe de laïcité, à l'école. Il est vrai que cette charte est une référence institutionnelle affichée dans les écoles et collée sur les cahiers de liaison. Cependant, on peut s'interroger sur son usage réel : est-elle vraiment portée par les enseignants et explicitée aux élèves ?

Le projet a donc eu pour vocation de dépasser le simple affichage afin d'accompagner les équipes à faire vivre cette charte et dans le même temps de construire le parcours citoyen des élèves de primaire.



Cette action ayant fédéré l'ensemble des écoles de la circonscription a immédiatement été accueillie avec enthousiasme par les équipes enseignantes et les parents. Fort de son succès, ce projet a été reconduit cette année, à une échelle plus large puisque les collèges ont été associés. L'objectif étant, pour cette deuxième édition, de construire le parcours citoyen de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire.

Ainsi, le 9 décembre dernier, pour la commémoration du principe de la Laïcité, était exposé, dans les halls des collèges Marguerite-

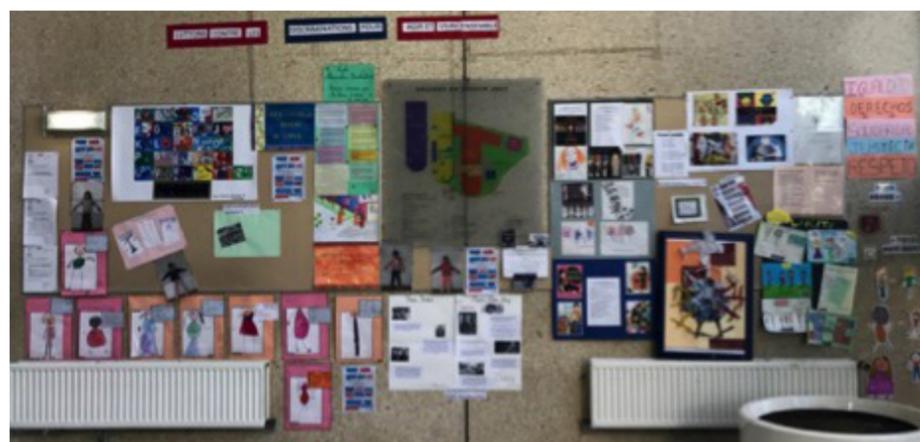


## COLOMBES

MARGUERITE-DURAS ET MOULIN-JOLY



Duras, Moulin-Joly, Lakanal et Paparemborde, l'ensemble des productions des élèves. La place laissée à l'expression, à la sensibilité et à la créativité des élèves a mis en relief des productions riches et variées. Des simples échanges entre pairs aux débats philosophiques, à des productions écrites, visuelles ou sonores, ce projet a souligné l'intérêt d'aborder l'Éducation morale et civique dans une approche pluridisciplinaire, dans le respect de la liberté pédagogique. La valorisation de ces productions a également mis en lumière un travail collectif axé sur l'éducation à la citoyenneté.



Au-delà des initiatives menées en classe, les affichages et la création d'un magazine numérique ont permis à l'ensemble de la communauté de s'interroger sur cette thématique. Ainsi, les C.P.E. du collège Marguerite-Duras ont profité de ce projet pour renforcer le rôle du conseil de la vie collégienne. Les collégiens se sont fortement mobilisés pour élire leurs représentants, si bien que le conseil de la vie collégienne est devenu une instance ayant du sens auprès des élèves. Dès lors, les collégiens deviennent des acteurs ; ils sont force de propositions dans la vie de leur établissement ce qui renforce le sentiment d'appartenance.

Enfin, ce projet sera reconduit l'année prochaine. Il apparaîtra dans les projets d'école en cours d'élaboration et sera présenté lors des premiers C.E.S.C. de l'année 2017-2018 pour une reconduction s'inscrivant dans le parcours éducatif citoyen.

**Loëtitia DUPONT**, C.P.C.  
**Fatiha ZIANE**, coordonnatrice REP

### RESSOURCES



**LE MAGAZINE CONSACRÉ  
AUX ACTIONS CONDUITES  
EN ÉCOLES ET COLLÈGES**  
<https://madmagz.com/fr/magazine/917374#/>



**ÉDUSCOL**  
<http://eduscol.education.fr/cid78495/la-laicite-a-l-ecole.html>

# POSTURE ENSEIGNANTE ET LAÏCITÉ

## FORMATION INTER-CATÉGORIELLE



NANTERRE

COLLÈGE RÉPUBLIQUE



*Mercredi 18 janvier 2017  
a été proposée une formation départementale  
adressée aux 20 réseaux d'éducation prioritaire  
du département sur la posture enseignante et la laïcité.*

Ce temps fort de formation a été animé par Benoît FALAIZE, agrégé et docteur en histoire, et nommé, depuis, nouvel inspecteur général. Ce conférencier a été formateur pendant plus de 15 ans à l'I.U.F.M. de Versailles puis à l'ESPE de l'Université de Cergy-Pontoise.

Professeur d'histoire-géographie, il a d'abord été chargé de mission sur l'illettrisme au Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, puis chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.), chargé des questions sensibles de l'enseignement de l'histoire.

Auteur d'une thèse sur l'histoire de l'enseignement de l'Histoire à l'école élémentaire, de la Libération à nos jours, il est aujourd'hui, chargé d'études Laïcité et valeurs de la République à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). C'est donc en tant qu'expert sur le sujet qu'il est intervenu auprès de la communauté éducative des REP des Hauts-de-Seine.



### CETTE CONFÉRENCE VISAIT TROIS OBJECTIFS PRÉCIS :

1. Livrer des apports théoriques sur la notion de laïcité aux équipes éducatives ;
2. Donner les enjeux de la construction d'une culture de la laïcité et des valeurs de la République ;
3. Engager une réflexion sur ce que ces enjeux déterminent en matière d'échanges/de dialogues avec les parents et en matière de posture de l'enseignant.



### POUR EN SAVOIR +



LE BLOG DES ENSEIGNANTS REP/REP+92 propose le diaporama suivant :  
[http://blog.ac-versailles.fr/replus92/public/Posture\\_enseignante\\_et\\_laicite.pptx](http://blog.ac-versailles.fr/replus92/public/Posture_enseignante_et_laicite.pptx)

## À NOTER AGENDA



## FORMATION DÉPARTEMENTALE 2017-2018 MATHÉMATIQUES

La direction des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine organisera le mercredi 22 novembre une action de formation départementale interdégré autour de la résolution de problèmes au cycle 3. En partenariat avec l'ESPE, une conférence sera proposée aux participants ainsi que divers ateliers.

À cette occasion, les enseignants de mathématiques des 20 REP du département rencontreront les professeurs des écoles du cycle 3. Ce séminaire départemental aura pour objectif de permettre aux acteurs éducatifs de renforcer leur posture professionnelle et de questionner leur pratique pédagogique.

## HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE



### BAGNEUX



### AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT

*Le 19 janvier 2017, dans le cadre de la formation continue proposée en éducation prioritaire, la circonscription de Bagneux a réuni 250 enseignants (1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés) des Hauts-de-Seine, et partenaires de l'Éducation nationale, autour d'une conférence portant sur le climat scolaire et la gestion des situations de harcèlement.*

Cette question est aujourd'hui au cœur des priorités de l'école comme l'a rappelé madame la ministre de l'Éducation nationale, Najat VALLAUT-BELKACEM, et les chiffres importants d'élèves ayant subi des situations de harcèlement au cours de leur scolarité (10% déclarés mais sans doute près de 30%) nous ont amenés, à Bagneux, depuis deux ans déjà à réfléchir aux gestes professionnels à développer pour permettre à tous nos élèves d'apprendre dans un climat serein et propice (cf « Visite de Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Bagneux le 5 novembre 2015 »).

Si des ressources à destination des professionnels, mais également des parents, sont proposées par l'institution avec la création d'un site dédié, localement, à Bagneux, un pôle ressources d'enseignants et psychologue scolaire a pu être formé avec l'aide du Centre académique d'appui aux écoles et aux établissements des Hauts-de-Seine (CAAEE). Cette année, une volonté d'élargir cette sensibilisation à tous les enseignants volontaires a motivé l'organisation de cette conférence montée grâce aux financements dédiés à l'éducation prioritaire et animée par madame Hélène ROMANO.



#### Hélène ROMANO

*Docteur en psychologie clinique, psychologue clinicienne et psychothérapeute spécialisée dans le psychotraumatisme, coordonnatrice de la cellule d'urgence médico-psychologique du 94 et la consultation de psychotraumatisme au C.H.U. Henri-Mondor de Créteil, HÉLÈNE ROMANO, intervient depuis des années en milieu scolaire suite à des événements traumatiques ainsi que sur des formations sur les pratiques dangereuses.*

Durant la première partie de sa conférence, madame ROMANO est revenue sur ce qui relevait du harcèlement en milieu scolaire et ce qui n'en était pas. En effet, définir précisément la situation permet d'apporter les réponses les plus adaptées. L'intervenante a ainsi rappelé que le harcèlement était **une série d'actes répétés, intentionnels avec la volonté de nuire et qui faisaient violence**. La particularité du milieu scolaire par rapport à celui des activités sportives ou des colonies de vacances par exemple, est que les enfants restent ensemble toute la journée durant de nombreuses années de scolarité. Les conséquences de ces violences répétées en termes de destruction de la confiance en soi et dans les autres ont pu être rappelées, amenant parfois les élèves à des situations extrêmes.

Dans les cas de harcèlement, la victime est isolée et peut subir des violences aussi bien psychologiques que physiques voire même sexuelles ou sous forme de cyber-harcèlement, mais qui généralement restent sans traces. Il n'est alors pas toujours facile pour les enseignants d'identifier ces situations de harcèlement car en général, les élèves harcelés ne se plaignent pas et ces attaques sont opérées « en cachette », dans les lieux ou durant les moments où les adultes sont moins présents. Différents indices d'alerte dans le cadre scolaire ont pu être répertoriés par madame ROMANO pour aider les enseignants à rester particulièrement vigilants. L'importance du dialogue avec les parents qui permet également de repérer des comportements non verbaux des enfants a été également soulignée.

Le profil des élèves harceleurs, souffrant eux aussi d'une perte de confiance en eux importante, a également été présenté : si certains enfants ont eux-mêmes vécus des situations de harcèlement ou sont victimes de violence, répercutant ainsi ce qu'ils ont subi et passant du statut de « harcelé » à celui de « harceleur », la grande majorité des élèves fait partie des « suiveurs » avec lesquels un véritable travail de développement des capacités empathiques est possible comme le propose la **méthode Pikas**, utilisée dans les Hauts-de-Seine. Reste alors une dernière catégorie d'élèves qui relèvent de troubles psychopathologiques plus graves liés bien souvent à des problèmes éducatifs et pour lesquels d'autres approches sont à préconiser.

Bien souvent, il y a un décalage entre le début d'une situation de harcèlement subi et le moment où l'élève s'effondre, l'année du baccalauréat étant particulièrement fragile. La question de la vulnérabilité d'un enfant harcelé s'inscrit en effet bien souvent dans une temporalité personnelle où d'autres événements viennent le fragiliser : sa fracture de vie est alors en résonance avec la situation de harcèlement subi.

Aider l'élève à mettre en lien ce qu'il a pu vivre personnellement et la période du harcèlement lui permet alors de comprendre que la situation n'est pas définitive, qu'il y a bien eu un avant et qu'il y aura un après, et que les adultes sont là pour l'aider à dépasser cette situation.

La seconde partie de la conférence a été consacrée aux gestes professionnels à acquérir. Face à une situation de harcèlement en milieu scolaire, la façon de s'adresser à l'élève, de lui poser des questions pour essayer de comprendre ce qui se passe est alors primordiale. La nécessité de ne pas stigmatiser un élève et de rester dans l'empathie relationnelle a été réaffirmée.

Des exemples concrets ont pu être donnés quant à la gestion lors d'échanges individuels aussi bien avec les élèves harcelés que harceleurs plutôt qu'en grand groupe. L'idée principale étant d'aider l'enfant à comprendre ce qu'il est en train de dire pour l'amener à changer de posture. La question de la sanction a été interrogée. Mais ce que madame ROMANO a rappelé avant tout, c'est la nécessité de protéger l'élève harcelé. Pour cela, l'enseignant ne doit pas gérer ces situations seul et doit pouvoir y réfléchir en équipe.

La place des médecins a également été réaffirmée pour les cas où la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) serait alors décidée.

Enfin, la question du recours aux plaintes et aux mains courantes a été discutée en rappelant que plus que le procédural, il est important de travailler sur la collaboration, les projets collectifs et tout ce qui permet de montrer aux élèves que le groupe peut être une force et non un danger. Les actions de prévention, les concours, les projets sportifs, artistiques et culturels sont autant de pistes à explorer pour remettre du lien positif entre élèves. Une série de ressources documentaires a également pu être proposée aux enseignants présents pour approfondir ces questions et permettre à l'école d'être ce lieu de bienveillance pour tous.

**Younna TOHMÉ**

Inspectrice de l'Éducation nationale

## RESSOURCES



### NON AU HARCÈLEMENT

Site dédié à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire  
<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/guides/le-harcèlement-cest-quoi/>



Site officiel d'Hélène ROMANO  
<http://www.helene-romano.fr/>  
 Informations, interventions et publications.

## LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS



### GENNEVILLIERS

REP+ GUY-MÔQUET

*Au sein du REP+ Guy-Môquet, la mise en place d'ateliers d'aide aux devoirs partagés offre l'opportunité aux parents de s'impliquer autrement dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants.*



### MÉTHODOLOGIE ET AUTONOMIE

Deux fois par semaine, les familles volontaires sont conviées au sein même du collège, pour aider leurs enfants à acquérir une méthodologie et ainsi gagner en autonomie.

Proposée par les enseignants encadrant les ateliers, cette méthode repose sur deux outils : la fiche de révision (rédigée par l'élève avec l'étayage de l'adulte, puis seul) et la fiche d'auto-évaluation. Dès le début de l'année, les parents sont formés à cette méthode par l'équipe enseignante du collège. Ainsi familiarisés, tous les parents, quelque soit leur niveau d'études, peuvent prendre pédagogiquement part au traitement des devoirs de leurs enfants.

### DES OBJECTIFS MULTIPLES

Pour l'élève, ces ateliers créent des conditions d'apprentissage qui l'obligent à oser mais aussi qui lui permettent de prendre du recul sur ses propres pratiques. L'enfant autonome peut alors devenir acteur de ses apprentissages. Il maîtrise l'apprentissage d'une leçon en élaborant ses fiches de révision. Il pratique régulièrement l'auto-évaluation par le faux-contrôle puis s'entraîne à refaire les exercices.

Ce dispositif permet aux parents de retrouver confiance en leurs capacités. Les échanges avec les enseignants estompent des ambiguïtés et rassurent les parents les plus éloignés de l'institution scolaire.

Ainsi accompagnées, les familles repensent l'organisation du temps de travail personnel à la maison et envisagent une implication différente dans la vie de l'établissement. Parents et enfants retrouvent le plaisir d'apprendre ensemble.

### UN PROJET DURABLE

Les inscriptions aux ateliers parents-enfants sont gérées par les familles déjà inscrites car elles sont les meilleures ambassadrices et convainquent sans difficulté parents et enfants de tenter l'expérience. Les adultes formés les années précédentes cooptent d'autres parents et leur transmettent la méthode.

Fort de ce succès, tant chez les élèves que chez les parents volontaires, les effets en termes de gain d'autonomie et de méthodologie sont unanimement salués par l'équipe éducative du collège.

### RESSOURCES MÉDIAS

<https://drive.google.com/file/d/0B5VHUrAWQrokc1V6UDJB-NXVpdnc/view?usp=sharing>



## CULTURE, SANTÉ ET CITOYENNETÉ VERS UN PARTENARIAT ÉDUCATIF PARTAGÉ ET RENFORCÉ



**CLAMART**

LES PETITS-PONTS



*Début octobre, au sein du REP de Clamart, a eu lieu une rencontre, entre les enseignants du réseau et ses partenaires. Cet événement est le résultat d'un constat, d'une nécessité et d'une demande des acteurs de terrain.*

La quatrième priorité du référentiel de l'éducation prioritaire nous recommande de « mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ».

Le bénéfice de ces relations s'inscrit aussi au-delà de l'ensemble des autres priorités.

L'idée de ce forum est née d'abord d'un constat : les partenaires étaient présents sur le réseau mais de manière éparse et épisodique. Il fallait donc dans un premier temps recenser les différents partenariats et prendre en compte les besoins des uns et des autres pour ensuite chercher à organiser ces relations ou à en développer de nouvelles. Nous avons donc invité les partenaires déjà en activité sur le réseau et de nouveaux que nous avons cherchés via, notamment, l'annuaire des associations de la commune.

9 associations et 8 partenaires institutionnels (locaux ou nationaux) se sont ainsi déplacés pour présenter aux enseignants leurs actions, passées et présentes, ou celles qu'ils pourraient proposer à destination des scolaires. Cette présentation a pris place dans le cadre d'une formation REP que nous avons appelée : « Climat scolaire : les assises du REP ».

### INTERLOCUTEURS PRÉSENTS

#### LE PÔLE CULTURE :

Centre d'art contemporain Albert Chanot, Le Théâtre Jean Arp, la Médiathèque, l'association de la Petite Bibliothèque Ronde et l'association Lire et faire lire.

#### LE PÔLE PRÉVENTION ET CITOYENNETÉ :

l'ASE, le Centre Socio-culturel du Pavé Blanc, l'association ARPE (parentalité), l'association la pépinière-action jeune (prévention jeunesse), l'association Espaces - le jardin solidaire et l'Association des Anciens Combattants de Clamart.

#### LE PÔLE SANTÉ :

Le Centre municipal de santé, La croix rouge ainsi que l'infirmière scolaire du REP.

Deux partenaires quotidiens et assez indispensables aux enseignants étaient aussi présents : Canopé et l'O.C.C.E.

### UN DOUBLE OBJECTIF :

- travailler la problématique du climat scolaire ;
- créer un esprit, un vécu commun au sein du réseau.

Nous avons proposé aux enseignants des deux degrés (toutes fonctions confondues) de se retrouver, d'abord, dans le cadre d'un forum avec les partenaires (3 heures), puis, dans le cadre d'une conférence autour de la justice scolaire et animée par monsieur Éric DEBARBIEUX (3 heures).

Après un moment de convivialité offert par le collège, les pilotes et le coordonnateur ont présenté rapidement le réseau (dispositifs, accompagnement éducatif, géographie du REP...) aux professeurs ainsi qu'aux partenaires. Puis, chacun de ces derniers est venu expliquer ses actions pendant 5 minutes.



Nous avons tous ensuite quitté la salle commune pour nous diriger vers des pôles où chaque partenaire attendait les enseignants qui allaient et venaient librement en fonction de leur projet d'école ou individuel.

Le bilan de cette action s'est avéré très positif pour les uns comme pour les autres. De nombreux projets se sont réalisés et certains ont été ébauchés. Dans l'espace commun du REP, tous semblaient ravis de se rencontrer pour y envisager, ensemble, une scolarité plus riche pour les élèves.

## PARTENARIAT RÉUSSI AVEC LE TISSU ASSOCIATIF ET CULTUREL DU QUARTIER DU PARC

*Conçu conjointement par les partenaires  
et les coordonnateurs du réseau,  
ce parcours s'inscrit, grâce au travail des pilotes,  
dans les formations du REP+ É-Galois.*

Le parcours associatif/culturel a permis aux professeurs du réseau, de resserrer les liens avec les associations du quartier qui proposent de l'accompagnement scolaire et les structures culturelles.

### L'OBJECTIF ÉTAIT DOUBLE :

- identifier précisément les interlocuteurs ;
- collaborer avec les partenaires.

Le 7 septembre et le 12 octobre durant plus de 3h, les enseignants sont allés tour à tour rendre visite aux structures culturelles et associatives qui ont expliqué leurs démarches et présenté leurs activités en direction des enfants et de leurs familles. Il fallait du souffle et de bonnes chaussures pour cette aventure urbaine chronométrée ! En effet, le tissu associatif/culturel est dense dans le quartier du Parc.



## NANTERRE

REP+ ÉVARISTE-GALOIS



Les formations se sont terminées par un temps de convivialité et un temps d'échange entre les enseignants et les différents partenaires.

### LES OBJECTIFS SONT ATTEINTS :

#### Pour le parcours culturel :

Les partenaires ont indiqué les nombreux projets possibles et ceux restant disponibles pour l'année scolaire.

#### Pour le parcours associatif :

Les associations en charge de l'accompagnement à la scolarité ont pu communiquer sur les modalités d'accueil des élèves et à la demande générale, il a été envisagé de mettre en service une fiche de liaison qui permet aux associations de communiquer avec les enseignants sur les élèves pris en charge tout au long de l'année scolaire.

### LES PARTENAIRES :

- LE CENTRE SOCIAL PARC'EN CIEL
- LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE  
LES SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE
- LE LUDO PARC
- PROXITÉ
- AUTHÉNTI-CITÉ
- QUATRE CHEMINS
- VA SAVOIR
- MÔMES AILLAUD
- L'AFEV
- LES ASSOCIATIONS DE PARENTS

### REMERCIEMENTS :

Mme Lazon I.E.N. de Nanterre ; Mr Bertili Principal du collège Évariste-Galois ainsi que les enseignants du REP+ Évariste Galois ; Mme Légaut chargée de mission.

#### LES SERVICES DE LA VILLE :

Mr Ridet Service enfance ; Mr Gassama Service jeunesse ; Mme Chambertin La Réussite éducative ; Mr David La Ludothèque ; Mme Lalande Le réseau des médiathèques ; Mme Zacharewicz Le Théâtre des Amandiers ; Ophélie Deschamps La Maison de la Musique ; Line Francillon La Terrasse ; Mme Djaoui La saison jeune public.

#### ASSOCIATIONS :

Mr Bocquet La S.H.N. ; TM+ ; Proxité ; Va savoir ; Mme Carval Les quatre chemins ; Mme Azzouzi Les mamans des Pablos ; Mômes Aillaud ; Nordine Dougarem l'AFEV ; Mr Levy Authentici-cité.

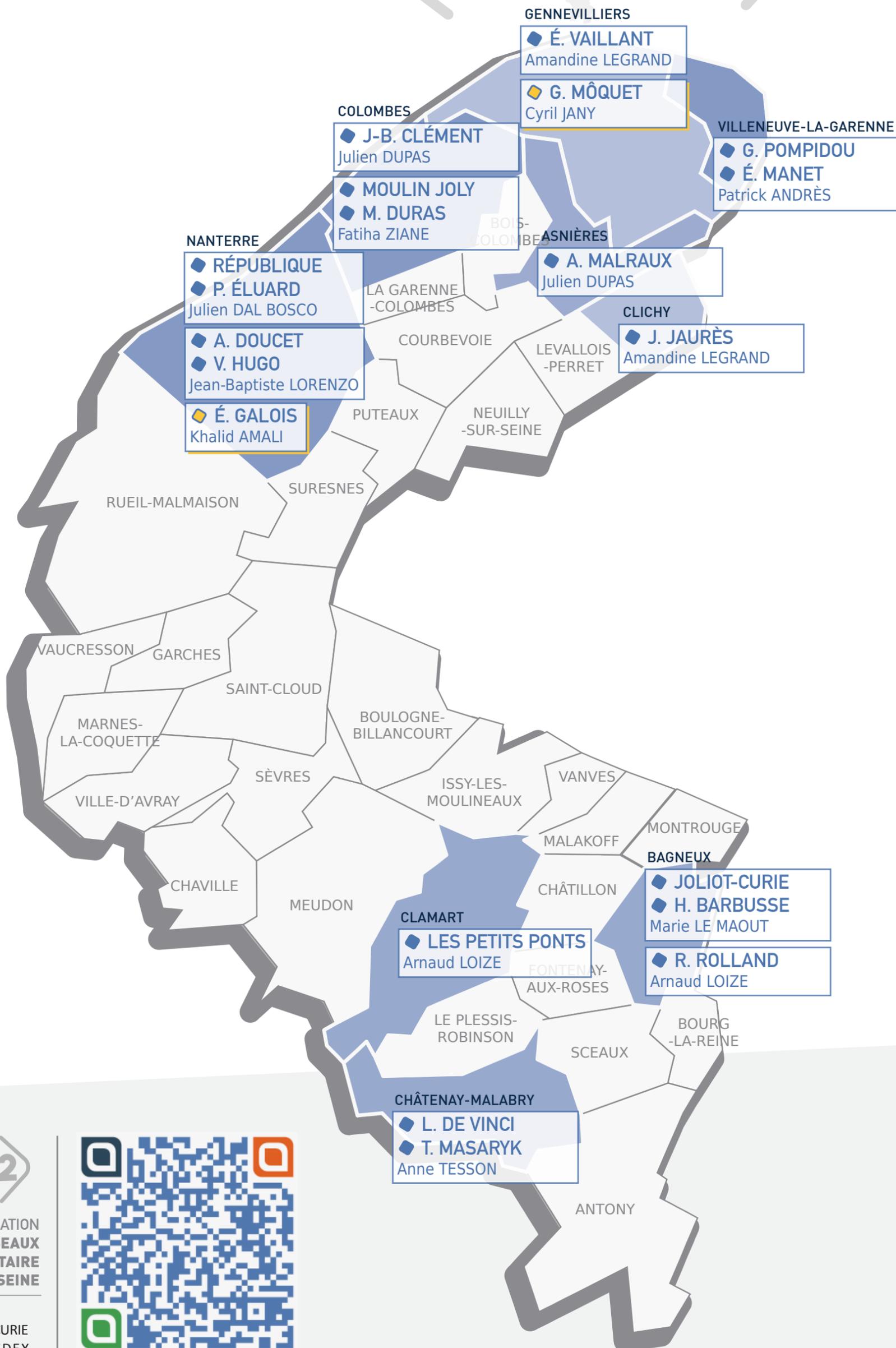
#### HAUTS-DE-SEINE :

Mme Tassel Le C.A.U.E. 92 ; Mme Paquette Les archives départementales.



# LES COORDONNATEURS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

## REP/REP+92



LA LETTRE D'INFORMATION  
DES RÉSEAUX  
D'ÉDUCATION PRIORITAIRE  
DES HAUTS-DE-SEINE

**D.S.D.E.N.92**

167-177 AVENUE JOLIOT-CURIE  
92013 NANTERRE CEDEX

